CAISSE DES DEPOTS

Spécial élections CAP n°5

Adjoints techniques

Dans le cadre des élections du 6 décembre 2018
les candidat(e)s UNSA ont élaboré une charte revendicative pour améliorer la carrière des fonctionnaires de la Caisse des Dépôts.

Avec l'UNSA, des revendications claires, réalisables et justes !

L'UNSA REVENDIQUE :

POUR TOUS LES FONCTIONNAIRES

Mobilité et carrière

Permettre un réel parcours de carrière individualisé.

Formation promotionnelle et professionnelle

Mettre en place, sur tous les sites, une véritable trajectoire de formation qualitative adaptée aux différents concours, généralistes ou sur options, et examens professionnels.

Augmenter le nombre de jours dans le plan de formation, intégralement pris en charge par la CDC.

Prime de fonction et de technicité (PFT)

Circulaire RH actuelle 2017-2020

Actualiser le barème des nouveaux entrants tous les ans et faire appliquer l'augmentation minimale de PFT à 1% pour toute mobilité sur fiche de poste.

Futures négociations / PFT

Retravailler le barème nouveaux entrants dans un accord qui passerait de 3 à 4 ans.

Porter le plancher à 9% sur 3 ans au lieu de 6% sur 4 ans, ainsi que le plafond à 16% sur 3 ans au lieu de 13% sur 4 ans.

Augmenter à 3% au lieu de 1,5% le minimum de PFT pour les indices inférieurs ou égaux à l'indice terminal de la catégorie C (indice 466).

Augmenter à 20% pour un changement de corps au lieu de 10% ainsi qu'à 10% pour un changement de grade au lieu de 5% actuellement.

Dès à présent, augmenter à 15% la PFT pour un changement de catégorie C en SA classe supérieure.

Extension de la PVO pour tous

Mettre en place un calendrier précis d'extension de la PVO à tous les fonctionnaires de catégorie C, B et A, pour une mise en place effective dès 2019.

Promotion/Interclassement des agents lors d'une mobilité

Instituer un interclassement obligatoire dans la nouvelle direction des agents effectuant une mobilité et déjà présentés sur un tableau d'avancement.

Promotions équitables/ Contrepropositions des élus

Demander un rapport motivé de la direction métier pour toutes les personnes contre-proposées par les élus en CAP (changement de corps mais aussi de grade).

Concours direct CDC

Rétablir les concours directs CDC pour les catégories C et B, en intégrant les lauréats exclusivement à la CDC, sans mobilité géographique forcée.

Les objectifs UNSA

POUR LES ADJOINTS TECHNIQUES

CONDUCTEURS AUTO – AGENTS DE SÉCURITÉ – OUVRIERS PROFESSIONNELS

Permettre et obtenir :

1. **Des passages automatiques en ATP2 des AT au 5ème échelon** dès lors que les agents totalisent 5 ans de service en AT, sans condition d'âge.
2. **Des passages automatiques en ATP1 des ATP2 au 6ème échelon** dès lors que les agents totalisent 5 ans de service en ATP2, sans condition d'âge.
3. **Des avancements au choix en ATP1 à 35 % au lieu de 28 %.**
4. **De pourvoir les emplois de CSI et d'APST dès qu'ils se libèrent.**
5. **Des intégrations au choix dans la catégorie B « Secrétaire administratif »** de tous les CSI et APST, avec maintien intégral de la rémunération (toutes primes comprises).
6. **Des recrutements de conducteurs automobiles sur les différents sites** pour maintenir cette activité en interne.
7. **Une mesure «temps» pour compenser la MATT des agents de sécurité qui n'en bénéficient pas.**

7 revendications réalistes

RÔLE DES CAP
ET EXERCICE DU MANDAT D'ÉLU :

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) sont les instances consultatives de représentation des personnels de la Fonction publique. Elles sont organisées par corps. Elles traitent des sujets relatifs aux carrières individuelles.

Les représentants du personnel préparent et instruisent les dossiers : ils sont élus pour 4 ans.

Les CAP sont obligatoirement saisies pour donner un avis sur les actes ayant un impact sur la gestion du corps de l'agent et sur la carrière de chaque agent de ce corps (questions d'ordre individuel).

Elles rendent notamment un avis préalable sur les actes de l'administration relatifs à la carrière des agents :

> Détachement, mobilité géographique, disponibilité, démission.
> Titularisation, report ou refus de titularisation.
> Promotion au choix, recours en évaluation, conseil de discipline.

Par aillieurs, les élus participent à la Commission de réforme.

Vote électronique

Du 29 novembre au 6 décembre 2018

Je vote UNSA

Vos candidats UNSA

Adjoint technique et Adjoint technique principal 1ère et 2ème classe

Gérard **BERTHONNEAU** (Paris)

Théo **MICHELET** (Paris)

Votez UNSA, pour défendre et construire votre avenir !

Retrouvez nous sur : **http://cdc.unsa.org/**

Développement durable Imprimerie CDC